الهيئة المكلفة بمراجعة مدونة الأسرة

INSTANCE CHARGÉE DE LA RÉVISION DU CODE DE LA FAMILLE

Rabat le : 07 novembre 2023

Compte rendu

Rabat - L'Instance chargée de la révision du Code de la famille, comme elle l'a annoncé dans son communiqué en date du 1er novembre 2023, a entamé des séances d'écoute et d'audition consacrées aux institutions officielles, aux acteurs de la société civile et de défense des droits de l'homme, aux partis politiques, aux centrales syndicales, ainsi qu'aux experts, qui présenteront leurs visions et propositions concernant la révision des dispositions du Code de la famille.

Ces séances se sont déroulées conformément à la méthodologie et aux règles et afin de servir les objectifs tels que définis dans la Lettre Royale adressée au Chef du gouvernement.

Au cours de la semaine dernière, plusieurs institutions officielles, des coalitions et collectifs associatifs ont été auditionnés, selon la programmation suivante :

- Mercredi 1er novembre : l'Instance a auditionné la Rabita Mohammadia des Oulémas, le Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger, le ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, le Conseil économique, social et environnemental et l'Union nationale des femmes du Maroc ainsi que l'Observatoire national des droits de l'enfant.

- Jeudi 2 novembre : L'instance a auditionné la "Coordination féminine pour une réforme globale et profonde du Code de la famille", composée de 31 associations.

- Vendredi 3 novembre : L'instance a auditionné le Collectif Printemps de la Dignité, composé de 30 associations, le Forum Azzahrae pour la Femme Marocaine, composé de 130 associations, et la Coalition féminine pour un Code de la famille basé sur l'égalité et la dignité", composé de 13 associations.

L'Instance, composée du ministre de la Justice, du président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, du président du Ministère public, du secrétaire

général du Conseil supérieur des Oulémas, de la présidente du Conseil national des droits de l'Homme et de la ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la famille, poursuivra les séances d'écoute et d'audition mercredi, jeudi et vendredi (8, 9 et 10 novembre) selon un programme qui sera communiqué ultérieurement.